

## **PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE SILLAS Du lundi 18 septembre 2023**

Le Conseil Municipal de la Commune de SILLAS s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances le lundi 18 septembre 2023 à 18h30.

Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués le 08 septembre 2023.

PRESENTS : Mr Michel DESQUEYROUX, Maire, Mmes Françoise LABESQUE, Élisabeth RÉJALOT, Mélanie ZAGO, Corinne MARACHE et Mr Jérôme LABARCHEDE.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme MAUBARET Séverine, MM Jérémy PLANTEY, David COUZINET et Vincent DABESCAT.

Mr David COUZINET a donné pouvoir à Mr Michel DESQUEYROUX.

Secrétaire de séance : Mme Françoise LABESQUE

La séance est ouverte à 18h30.

Les règles du quorum étant respectées, Le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**Clôture du procès-verbal du 05 juin 2023.**

### **MODIFICATION DES DÉLÉGUÉS DU SIVOS DE GRIGNOLS - D16\_2023**

Mme Mélanie ZAGO ayant été mutée sur le groupe scolaire de Grignols, elle ne peut de fait siéger au SIVOS de Grignols comme auparavant à compter du 01 septembre 2023.

Mme Françoise LABESQUE, suppléante est nommée titulaire et Mr Jérôme LABARCHEDE est nommé suppléant.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à la désignation de nouveaux membres appelés à siéger au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) de Grignols.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne à l'unanimité des membres présents les délégués suivants :

#### TITULAIRES

- Mme LABESQUE Françoise – Conseillère Municipale – née le 13/08/1954  
1 Balicogne – 33690 SILLAS
- Mme RÉJALOT Elisabeth – 2<sup>ème</sup> Adjointe – née le 09/03/1976 –  
5 Jouandon - 33690 SILLAS.

#### SUPPLÉANTS

- Mr DESQUEYROUX Michel - Maire – né le 03/06/1948 -  
1 Broustic - 33690 SILLAS.
- Mr LABARCHEDE Jérôme -Conseiller Municipal – né le 31/03/1989 -  
4 Balicogne – 33690 SILLAS

### **DÉCISION MODIFICATIVE 01 – D19\_2023**

En raison du prélèvement élevé sur les avances du mois de juillet, il y a lieu de prévoir une régularisation au niveau du Budget 2023. Chapitre 014 compte 7391118 : 78 € -

Désignations	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b> <b>D 6064</b> – Fournitures administratives	278,00 €	
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b> <b>R 7391118</b> – Autres restitutions au titre de dégrèvements sur contributions directes		78,00 €
<b>D 65738</b> – Autres établissements publics		200,00 €

#### **AIDE POUR LE SÉISME AU MAROC – D17B\_2023**

L'association des Maires de France sollicite la solidarité des Conseils Municipaux pour venir en aide au Maroc victime du séisme.

Le Conseil Municipal décide d'aider le Maroc en versant 100 € et versera également pour la Lybie 100 € lorsque l'appel de fonds nous parviendra.

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs jours le Maroc, l'AMF a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population marocaine touchée. Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisées pour accompagner la population soumise à cette situation de guerre.

Sensibles aux drames humains de ce séisme, la commune de SILLAS tient à apporter son soutien et sa solidarité au peuple marocain.

La commune de SILLAS souhaite prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, dans l'élan de solidarité international qui se met en place.

Aussi, il est proposé au conseil municipal de soutenir les victimes du séisme, dans la mesure des capacités de la collectivité, de la manière suivante en faisant un don d'un montant de 100,00 Euros auprès de FACECO.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE :

- De faire un don d'un montant de 100,00 Euros auprès de FACECO,
- D'effectuer le règlement par mandat administratif SGC La Réole – Article 65738 -,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

#### **SOUTIEN AUX VICTIMES DE LA TEMPÊTE DANIEL EN LIBYE – D18\_2023**

Vu l'article L 1115-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'urgence de la situation,

Face à la situation de crise qui a frappait la Libye, le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires se mobilisent pour soutenir la population touchée par cette catastrophe.

Sensible à ces effets dévastateurs, la commune de SILLAS tient à apporter son soutien et sa solidarité au peuple de la Libye.

La commune de SILLAS souhaite prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, dans l'élan de solidarité international qui se met en place.

Aussi, il est proposé au conseil municipal de soutenir les victimes de la tempête Daniel, dans la mesure des capacités de la collectivité, de la manière suivante en faisant un don d'un montant de 100,00 Euros auprès de FACECO.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE :

- De faire un don d'un montant de **100,00 Euros** auprès de FACECO,
- D'effectuer le règlement par mandat administratif SGC La Réole – Article 65738 -,

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

### **ASSAINISSEMENT SALLE DES FÊTES**

Les travaux d'assainissement de la salle des fêtes commenceront début octobre 2023.

### **ADRESSAGE**

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de réfléchir à de nouveaux noms de rues ou impasses et prévoir une réunion pour le nouvel adressage de la Commune. Une demande de subvention DETR 2024 sera sollicitée auprès des services concernés au moment voulu.

### **SICTOM**

Chaque habitant peut venir récupérer en mairie le nouveau sac de tri offert par le SICTOM. L'information a été transmise mais peu d'habitants se sont présentés en mairie.

Le problème se pose au niveau des nouveaux containers ; voir pour l'élargissement de l'ouverture.

Cependant si l'ouverture est plus large, il y a risque de déposer autre chose que ce qui est demandé.

La déléguée du SICTOM informe qu'il serait intéressant d'organiser une réunion pour expliquer les contraintes, les décisions du SICTOM et les prévisions à venir pour améliorer le service si les gens « jouent le jeu » de trier et de composter.

La collecte à domicile du tri est envisagée si la période d'essai est concluante.

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

- Monsieur le Maire communique aux membres du Conseil Municipal le rapport établi par le CDC du Bazadais concernant les voies communales de notre commune.
- Monsieur le Maire communique aux membres du Conseil Municipal le courrier de remerciement de Mr Christian PRUDHOMME – Directeur du Tour de France - pour le bon déroulement du passage du Tour de France sur notre commune le 7 juillet dernier.
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une benne a été déversée au « Régent » avec beaucoup de gravats. La gendarmerie a été prévenue et s'est déplacée sur site. Il est demandé de réfléchir à une journée afin de nettoyer.
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir la réfection de la peinture des portes des toilettes extérieures de la salle des fêtes. Des entreprises vont être consultées pour établir un devis.

Clôture du procès-verbal présenté et arrêté par le Conseil Municipal de SILLAS le 18 septembre 2023.